LA PROVINCE DE GORICE UNE TERRE YOUGOSLAVE.

PAR DR. DINKO PUC, AVOCAT À GORICE.

LA PROVINCE DE GORICE — UNE TERRE YOUGOSLAVE.

Par Dr. DINKO PUC, avocat à Gorice.

En vertu de l'armistice conclu avec le général en chef de l'ancienne armée de l'Autriche-Hongrie, les Italiens occupèrent une grande partie de la terre yougoslave. Ils y font comme s'il n'était pas au congrès de paix de décider le sort de ce pays, mais comme si ces contrées-là étaient au royaume d'Italie à la base „des droits historiques de l'Italie". Mais pour pouvoir excuser cette mesure arbitraire auprès des États alliés et en général vis-à-vis du public, ils ont l'effronterie de falsifier les faits et de proclamer le territoire occupé, et dans son caractère et dans la plus grande partie de la population, italien, et on ne cesse, dans des journaux, dans des proclamations officielles et dans des énonciations orales des dignitaires italiens, d'affirmer qu'il ne s'agit que d'un territoire italien, „qui finalement et en définitive est incorporé à la mère Italie!"

Cette tactique ne manqua pas de porter un succès pratique, consistant dans le fait que non seulement le public italien, mais aussi l'autre plus large, pense qu'il y va en vérité du domaine italien. Nous avions beaucoup d'occasions de nous persuader que surtout les Italiens, même ceux qui prennent au sérieux l'entente entre les peuples et qui tâchent de s'informer objectivement de toutes les questions — n'ont aucune notion des circonstances ethnographiques dans les régions occupées. Toute la littérature, le journalisme et des écrits de propagande italiens énoncent depuis 40 — 50 ans qu'il est question du terroir italien — Gorice et Gradisca, Trieste, l'Istrie, la Dalmatie — et pendant toute cette époque, il n'y eut pas un seul homme qui fût assez hardi pour dire que les aspirations italiennes à ce territoire s'appuient uniquement sur la déformation des faits historiques, ethnographiques et de civilisation. Il n'y avait personne qui eût proclamé le fait que dans ces pays-là les Italiens ne formaient que la partie relativement très petite des habitants, que leur ascendant se bornait seulement à quelques villes où, lors de l'épanouissement du commerce de Venise, des marchands italiens s'installèrent et servirent de médiateurs dans le trafic entre la population autochtone et l'Italie, tandis que le pays restait tel quel dans son caractère slovène.

Spécialement dans la province de Gorice, à Trieste et en Istrie, l'agitation était si étendue et si multiple qu'un homme non-informé pourrait être convaincu qu'il n'y a là que des pays où l'élément italien, bien qu'en grande majorité, est opprimé par la minorité yougoslave.

Mais la situation est directement contraire. Excepté Trieste, les Italiens ne sont nulle part en majorité. Mais Trieste ne pouvant exister par elle même, il faut de même considérer cette ville du point de vue du pays de l'arrière. En dépit de tout cela, c'était dans le pays entier, à l'exception de la Carniole, que l'administration autonome appartenait aux Italiens, de même ils avaient le verbe haut dans l'administration de l'État de cette façon p. e. même la langue officielle intérieure n'est que l'italienne et à cet égard l'ancienne Autriche s'est rendue en grande mesure coupable qui, pour l'amour de sa politique triplicienne, protégeait l'élément italien dans le Littoral et avait soin de faire ressortir l'extérieur italien de ces contrées littorales. C'est évident aussi des cartes de l'ancien état major qui, pour désigner les places tout à fait slovènes, s'est servi principalement des dénominations italiennes, parfaitement inconnues au peuple.

Nous soulignons tout cela, parce qu'il est d'une grande importance de savoir que la minorité italienne a pris part à toutes les affaires administratives et que tout s'est effectué sous son contrôle, aussi le dernier recensement de 1910. Cette statistique, sur laquelle il faudra nous appuyer dans la partie suivante, était composée en notre défaveur. C'est qu'on n'a pas recensé d'après la langue maternelle, mais d'après la langue usuelle. Ce décret était dirigé directement contre les minorités yougoslaves dans les villes parce que de cette manière le nombre de nos habitants s'est amoindri artificiellement dans toutes les régions où les Italiens ou bien les Allemands formaient le majorité. Tous les fonctionnaires étant italiens ou allemands, le travail n'était pas difficile. Ainsi p. e. la statistique de la Carinthie démontre au moins 40.000 Slovènes moins de ce qu'il en était réellement. De même nous pouvons affirmer tranquillement qu'en Istrie et à Trieste il y a du moins 60.000 ou 70.000 Yougoslaves inscrits pour Italiens.

La preuve la plus éclatante de la falsification du dénombrement c'est le cas qui s'est passé à Trieste même.

A l'occasion du recensement en 1910 exécuté par l'administration italienne de la ville, on y compta 37.403 Yougoslaves et 141.509 Italiens. La falsification étant trop évidente, le gouvernement a, à cause de l'émotion du peuple, décrété un nouveau dénombrement, où l'on a fixé 59.319 Yougoslaves et 118.959 Italiens. Alors la falsification était prouvé officiellement.

Il faut avoir égard à ces circonstances dans les données statistiques et ne pas oublier que par là les chiffres sont le plus possible favorables aux Italiens.

Voici les faits d'après cette statistique:

GORICE — GRADISCA.

Cette province se compose de cinq districts politiques* dont deux, Gradiška et Tržič (Monfalcone), sont prédominamment italiens, dans les autres trois (Gorice, Sežana et Tolmin) il n'y a, sauf exception, que l'élément slovène. Comme les aspirations yougoslaves concernent exclusivement les districts slovènes, nous n'aurons pour la plupart du temps affaire qu'à ces derniers. Dans les districts italiens il y a ces communes et localités slovènes: Biljana, Medana, Kožbana, Neblo, Devin et Doberdob. Par contre, dans les districts slovènes se trouve la commune Ločnik italienne en majeure partie, quoiqu'il y ait là une assez forte minorité slovène qui, avant la guerre, y possédait une école primaire publique et une école maternelle.

Exception faite pour la ville de Gorice et pour les minorités slovènes à Kormin, à Gradiška, et à Tržič, les habitants ne sont presque nulle part mélangés. Les nationalités sont si bien séparées que l'on peut presque partout montrer jusqu'à la dernière chaumière où finit l'élément italien et où commence le slovène. La limite nationale court de la source de la rivière Timava à l'ouest de Devin vers le nord jusqu'à la lisière du Carse (Kras, allem. Karst), en longe le bord jusqu'à Rubija, côtoie la Soča (l'Isonzo) et se tourne à l'est de Ločnik vers les „Coteaux“ (Brda, ital. Coglio), courant le long du chemin de fer méridional, elle atteint les confins d'État de naguère, puis à Mirnik où, dans la direction nord-ouest, elle éventre profondément le royaume d'Italie où vivent encore nombre de Slovènes qui pourtant n'entrent pas en considération pour cette étude-ci.

Par conséquent, les confins nationaux suivent *en général* les barrières géographiques: le bas-fond appartient aux Italiens, dès que le sol se met à monter, c'est l'idiome slovène qui règne. La transition n'est pas lente et insensible, mais bien brusque, ainsi que du terrain bas forlan, s'élèvent tout à coup les montagnes slovènes.

---

* L'Autriche-Hongrie était divisée en provinces, définies selon le développement historique. Les provinces elles-mêmes étaient subdivisées en arrondissements administratifs-districts politiques.

Voici l'état linguistique dans les districts politiques slovènes:[1]

District politique de Gorice:	Totalité des hab.,	Slovènes,	Italiens
1° les alentours	73.861	70.152	2.765[2]
2° la ville	30.995	11.312	14.812
Sežana	30.461	29.609	343
Tolmin	38.239	37.919	29
En tout . .	173.556	148.992	17.949

La différence dans les proportions du nombre des habitants se répartit éminemment sur les Allemands d'importation, avant tout les employés et fonctionnaires. (Ainsi p. e. on a compté en 1910 dans la ville de Gorice 3238 Allemands.)

Mais ces résultats du dénombrement sont à corriger. Du territoire slovène il convient d'écarter le village Ločnik essentiellement italien et qui est situé à l'occident de la limite géographique et nationale. D'autre part, il faut annexer à notre gros, du district politique de Gradisca, ces communes et villages slovènes: Medana, Biljana, Kožbana, Neblo, Devin et Doberdob, placés en deça des bornes géographiques et ethnographiques.

En additionnant au nombre des Slaves		148.992
les habitants slovènes de Medana	966	
de Biljana	1.317	
de Kožbana	1.300	
de Neblo	386	
de Devin	833	
de Doberdob	664	
au total . . .		5.466
on obtient à la fin . . .		154.458
Nous devons, au contraire, soustraire du nombre des Italiens		17.949
les habitants italiens du village Ločnik mis dehors au nombre approximatif de		2.500
ainsi il en reste encore . . .		15.449

[1] Ergebnisse der Volkszählung vom 31. 12. 1910, Wien 1912. (Résultats du recensement).

[2] Principalement le village Ločnik, à éliminer.

Donc, le territoire de la province de Gorice, disputé entre les Italiens et la Yougoslavie, contient 154.458 Slaves et pas plus de 15.449 Italiens, c'est à dire pas même 10%.

* * *

Cette minorité insignifiante italienne habite presque exclusivement dans la ville de Gorice, tandis que la province est purement slovène.

Mais cette minorité n'est pas non plus italienne pur-sang, c'est qu'elle se recrute dans la plus grande partie parmi les renégats slovènes. Il ne faut que considérer leurs noms slovènes: Bombig, Pinavcig, Licen, Gorijan, Cociancig, Mozetig, Pallich etc. etc. et que demander d'où leur père ou aïeul est venu dans la ville. Ce n'est que du sang slovène qui a trahi et renié sa nationalité dans les écoles étrangères. La ville de Gorice a toujours été le siège principal de la province de Gorice slovène, c'en est le centre économique, voilà pourquoi de nos montagnes il affluait sans cesse des forces fraîches dans la ville. Celle-ci, toutefois, était sous l'influence des bureaucraties allemande et italienne dont la devise était d'extirper les Slaves. C'est pourquoi nous n'avions point d'écoles, pas même d'écoles primaires. On foulait aux pieds toutes les lois et prescriptions, on méprisait les arrêtés concernant l'égalité des droits, pour que nous n'eussions pas d'écoles. Nos enfants devaient fréquenter des écoles italiennes où ils se dénationalisaient. C'est par cette affluence que se maintenaient les Italiens de Gorice. Il en était de même pour Trieste.

Il y a un peu plus de 20 années que nous avons fondé des écoles particulières. Nous les payions de nos propres moyens, puisque l'administration publique n'avait jamais d'argent pour le Yougoslave. Malgré tant de difficultés nous réussîmes, au moyen de ces écoles, à arrêter la dénationalisation ultérieure de notre population. L'élément italien de Gorice, nourri artificiellement, a perdu son alimentation — la jeunesse slovène fut arrachée au Moloch insatiable et sauvée. La conséquence naturelle en fut que le pourcentage des habitants slovènes de Gorice allait croissant.

Voici un tableau pour faire voir ce développement naturel:

En 1890			en 1900			en 1910		
on parlait dans la ville de Gorice en %:								
slov.	ital.	allem.	slov.	ital.	allem.	slov.	ital.	allem.
17·82	74·23	7·47	20·01	67·80	11·61	36·84	50·57	11·05

Les Italiens de Gorice n'ont point de vitalité, parce qu'ils manquent de toutes les conditions. Tout le pays de l'arrière, les environs entiers sont yougoslaves, il n'y a de renforcement de nulle part, vu que tout tend vers le sud, à la mer, et au nord de Gorice il n'y a que des Slovènes. Cette extension progressive ne peut être empêchée ni par le chauvinisme ni par l'impérialisme. Depuis que la dénationalisation des Yougoslaves de Gorice est suspendue, la croissance de l'élément slave dans la ville de Gorice est un phénomène naturel et qui est le corollaire des circonstances économiques. Ce n'est donc que la force extrême qui pourrait extérieurement, avec des moyens factices, changer le caractère ethnographique du pays.

GORICE AVEC LES FAUBOURGS.

Quant à Gorice, les faits changent essentiellement d'aspect, à tenir compte aussi des faubourgs qui, au point de vue économique, sont inséparablement liés à la ville et que tout autre gouvernement aurait depuis longtemps incorporés à la commune urbaine, comme une partie intégrante de cette ville.

Voici ces faubourgs-là: *Solkan* dans la banlieue duquel est en partie bâtie la gare du chemin de fer de l'État de Gorice et qui est le siège de l'industrie en bois de Gorice; *Št. Peter* sur le territoire duquel s'érige partiellement la maison d'aliénés de province; *Št. Andrež* qui, sur son terrain, loge les casernes avec les places d'armes de Gorice ainsi que *Podgora* et *Pevma,* bien étroitement unis avec Gorice, quoique situés sur la rive droite de la Soča (Isonzo): ainsi p. e. aussi la grande papeterie est placée moitié sur le bord gauche, moitié sur le rivage droit de l'Isonzo, à demi à Gorice, à demi à Podgora.

Lors du dernier recensement il y avait dans ces faubourgs:

Solkan	3.076	habitants
Št. Peter	1.725	„
Št. Andrež	1.738	„
Podgora-Pevma	3.545	„
en tout . . .	10.084	habitants
dont . . .	256	Italiens
restent . . .	9.828	Slovènes.

En confrontant les proportions des nationalités de Gorice, on trouve que Gorice avec les faubourgs comptait 40.329 habitants, dont 21.063 Slovènes et 15.068 Italiens; le reste revient aux Allemands et à d'autres.

SUPERFICIE DU TERRITOIRE, PEUPLÉ PAR LES YOUGO-SLAVES ET LES ITALIENS, DANS LES RÉGIONS OCCUPÉES.

Les districts politiques slovènes de la province de Gorice:

Gorice (excepté la ville), Tolmìn et Sežana mesurent ensemble	228.451 ha
la ville de Gorice	2.361 „
au total . . .	230.812 ha
A éliminer de ce chiffre le village Ločnik	1.236 „
de sorte qu' il reste . . .	229.576 ha
Y ajouter le complexe des communes Medana, Neblo, Biljana, Kožbana, Devin et Doberdob, ensemble environ . . .	7.000 „
cela fait . . .	236.576 ha

de terres entièrement slovènes.

Les régions contestées ne contiennent pas de terroir purement italien. Voilà l' aspect de cette „terra italianissima“ que l' impérialisme italien veut avoir à tout jamais! Mais à quoi bon s' en étonner, puisque les Italiens réclament pour eux la Dalmatie entière où, à côté de 613.735 Slaves, habitent pas moins de 18.028 Italiens!

LA CIVILISATION DANS LA PARTIE SLOVÈNE DE LA PROVINCE DE GORICE.

Le peuple slovène occupe en général un rang très élevé dans la civilisation. Et ce sont les Slovènes de la province de Gorice qui en constituent la meilleure, la plus convaincue et la plus intelligente branche.

A l' égard des études, les Slovènes de l' Autriche-Hongrie sont parvenus, dans les dernières années, à posséder la troisième place. Le numéro des illettrés s' est amoindri d' après le dernier recensement de 1910 relativement aux habitants de 11—20 ans jusqu' au-dessous de 5 %, respectivement aux habitants de 21—30 ans jusqu' au-dessous de 10 %. Ce succès des Slovènes est sans doute honorable en les mettant derrière les Tchèques qui tiennent le premier rang et les Allemands qui sont au deuxième, d' autant plus si l' on considère toutes les difficultés s' opposant aux écoles slovènes, surtout dans les lieux limitrophes. Tout ce qu' ils ont atteint, ils l' ont atteint de leur propre force. Cela peut se déduire de même de la statistique, car en dépit du chiffre favorable des illettrés

à propos des habitants de 10—30 ans le chiffre des analphabètes parmi les Slovènes est en moyenne un peu plus haut, car plus la population est âgée, plus il y a d'illettrés, faute des écoles. L'un portant l'autre, le chiffre de 1910 surpasse 14·93 %, mais qui est, à présent, indubitablement tombé au-dessous de 10 %.

C'est aussi l'écrivain italien Vivanti qui reconnaît cette circonstance, en disant:[1]

„L'alfabeto si diffonde fra gli Sloveni con un ritmo che molte nazioni, non esclusa l'italiana, possono invidiare. Già nelle statistiche del 1900 ormai invecchiate, la Carniola ci presentava una percentuale di analfabeti inferiore alla Giulia (34·35 % e 40·9 % sulla popolazione complessiva, 21·71 % e 31·03 % sui censiti sopra i 6 anni), Lubiana aveva molto meno analfabeti di Trieste (8·75 % e 14·30 %)."

„L'alphabétisme se répand parmi les Slovènes avec un rythme que maintes nations, y compris l'italienne, peuvent lui en porter envie. Déjà dans les statistiques de 1900, à présent vieillies, la Carniole présentait un pourcentage des analphabètes, inférieur à celui de la Giulia (34·35 % et 40·9 % de la population complète, 21·71 % et 31·03 % regardant les recensés au-dessus de 6 ans). Ljubljana (Laybach) avait beaucoup moins d'analphabètes que Trieste (8·73 % et 14·30 %)."

En 1910, les proportions étaient encore beaucoup plus favorables aux Slovènes. Dans la partie slovène de la province de Gorice, il y avait 17·2 % d'illettrés, parmi les Italiens au contraire il y en avait 22·1 %.

Mais aussi en général, les Slovènes de la province de Gorice surpassaient les Italiens. Tout le pays était très bien organisé et parsemé d'organisations économiques et civilisatrices. A Gorice même il y avait 7 établissements financiers: la Caisse d'épargne populaire de Gorice, la Caisse d'épargne centrale, la Société de commerce et d'industrie, la Banque des cultivateurs, la Dépendance de la banque du crédit de Ljubljana, la Caisse d'épargne des ouvriers, la Société coopérative. Tous ces établissements, à l'exception de deux, étaient installés dans leurs propres beaux bâtiments. Dans toute la province de Gorice il y avait 66 instituts financiers.

Dans la partie slovène de la province de Gorice, il y avait 258 associations pour la culture intellectuelle p. e. pour le chant, pour l'art dramatique, pour le socolisme (la gymnastique) et pour aider la civilisation, il y en avait 92 associations économiques, 45 associations professionnelles, 8 associations de sport.

[1] Vivanti: Irredentismo adriatico, Firenze 1912.

Toutes ces sociétés étaient réunies dans deux grandes organisations; dans la Réunion des associations nationales et dans l'Association chrétienne-sociale qui organisaient systématiquement des conférences, des représentations dramatiques, de la gymnastique, du chant, et qui établirent des bibliothèques. Il y avait 60 bibliothèques dans la partie slovène de la province. A Gorice se trouvait la grande librairie principale du Progrès national. La Réunion des associations nationales disposait d'une grande bibliothèque ambulante.

A Gorice même il y avait un théâtre de la ville, dans lequel il était permis aux sociétés italiennes ambulantes de faire des représentations, de même aux sociétés de théâtre allemandes. Il va sans dire que l'entrée en était défendue aux Slovènes.

A cause de cela on faisait des représentations dans le grand édifice de la Société de commerce et d'industrie. Mais pour faire ressortir l'état de la civilisation de notre peuple il faut souligner que, dans la province, chaque village un peu plus grand, formait son assemblée, composée de paysans qui donnaient le dimanche après-midi de petits drames et des vaudevilles.

A Gorice même il apparaissait dans deux grandes imprimeries 12 publications périodiques slovènes (les Italiens en avaient 7). Le désir d'instruction des habitants slovènes dans la province de Gorice est documenté le mieux par le fait qu'une seule société littéraire, c'est à dire la Confrérie de St. Mohor (Družba sv. Mohorja) à Celovec comptait dans la partie slovène de Gorice plus de 10.000 membres, auxquels elle envoyait 60.000 libres par an.

Les Slovènes de Gorice avaient en outre leur propre école de musique et dc chant, avec laquelle était réuni aussi un grand choeur, qui, chaque année, donnait plusieurs concerts de haute valeur artistique.

Quiconque connaissait de près les Slovènes de Gorice, ne pouvait s'empêcher d'admirer leur âme vivace, leur esprit clair et leur entendement souple. Par-dessus, de tout simples paysans ont le talent inné de discourir et de discuter. Ils sont excessivement doués pour le commerce, à cause de quoi les parents villageois envoient leurs seconds ou troisièmes fils pour étudier et fonder une propre existence dans les villes. C'est pourquoi le nombre des Slovènes goriciens n'augmentait pas aussi fort à la campagne que dans les villes, notamment à Gorice et à Trieste où découlaient naturellement de telles forces superflues, surtout à Gorice qui, située au point de départ des vallées de Soča (Isonzo) et de Vipava, forme le centre naturel de tous les Slovènes de la province de Gorice.

LES CONDITIONS POLITIQUES DANS LE TERRITOIRE OCCUPÉ.

Dans des journaux italiens, on affirme de nouveau que le peuple du territoire occupé est animé d'austrophilisme, avec quoi on veut excuser ses barbaries les plus différentes. Voici, pour illustration, quelques faits.

Les Slovènes habitant le territoire actuellement envahi sont la branche la plus résolue et la plus intelligente du peuple slovène. Domiciliés dans des contrées qui servaient de liaison entre l'ouest et l'est, entre l'Europe Centrale et la mer, ils ne sont pas seulement venus en contact avec beaucoup de races, mais ils étaient aussi exposés aux diverses attaques des peuplades plus fortes et avides de ce beau morceau de terre. C'est pourquoi ce rameau de notre nation a politiquement le plus mûri et a senti des premiers la pesanteur insupportable du joug autrichien. Il désirait ardemment récupérer la liberté, et il y avait force comités, où l'on propageait l'austrophobie et où l'on préparait les fondements pour l'union de tous les Yougoslaves.

Toute la jeune génération était élevée par les organisateurs nationaux dans un esprit antiautrichien. Les partis nationaux slovènes, de même, étaient en guerre évidente contre le gouvernement autrichien, et notre clergé des lieux limitrophes, lui non plus, ne manquait pas de marcher côté à côté avec le peuple pour les droits nationaux.

Une preuve de tout cela nous est donnée aussi par l'éclat de la guerre en 1914. Dans nos pays limitrophes, le système autrichien essayait de toutes ses forces pour anéantir chaque signe et symptôme de liberté. Par centaines et centaines, des Slaves de Gorice et d'Istrie — sans y énumérer les peines de nos confrères de la Carinthie, de la Styrie et de la Dalmatie — étaient jetés comme serbophiles dans les prisono et on les citait pour haute trahison devant le tribunal militaire. La race allemande s'est cruellement vengée de notre essai de nous débarrasser intellectuellement de son joug!

Et les Italiens du territoire maintenant occupé? N'y avait'il pas toujours quelque pacte entre eux et le gouvernement autrichien? Le chef de la province de Gorice, M. Faidutti, était jusqu'à la fin le plus dévoué partisan de la pensée autrichienne, l'aidait extrêmement en la propageant partout. Il était le représentant de l'idée cléricale au Littoral. Mais non moins les partis libéraux italiens de Gorice, de Trieste et d'Istrie entretenaient toujours de bonnes relations avec le gouvernement autrichien et avec les Allemands. Lors des élections communales à Gorice, les Italiens se sont liés avec les Allemands et de cette façon ont majorisé

les Slovènes. Ainsi il s'est passé que dans le conseil municipal de Gorice il y avait des représentants allemands, *parmi eux un chef de bataillon (commandant) autrichien allemand, tandis que 12.000 Yougoslaves n'y avaient pas de représentation!*

Et quel fut le plaisir de la population italienne de voir en 1914 emprisonner les Slovènes à cause de leur conviction antiautrichienne!

L'auteur de ces lignes-là a vu et entendu lui-même, quand on le poussait avec d'autres Slovènes distingués d'un cachot à l'autre, les Italiens du Littoral démonstrer contre eux et s'écrier: „alla forca i traditori!" à la potence les traîtres!

Pour cette conviction politique, — les Italiens étaient richement régalés par l'Autriche. Elle leur livra les Slovènes littoraux sans merci. Toute l'administration autonome dans les provinces de Gorice et Gradisca et à Trieste et en Istrie, était réservée aux Italiens, l'administration de l'État au contraire était partagée entre les Allemands et les Italiens. L'ordre électoral était composé de manière que les majorités slovènes ne pouvaient nulle part se faire valoir. Dans tous les bureaux, tant aux bureaux des chemins de fer que dans les postes et télégraphes, l'élément italien prédominait. Au sujet des écoles, nous en avons déjà mentionné quelque chose en haut. Les Slovènes devaient lutter pour chaque miette. Ainsi c'est le cas pour les Slovènes de Trieste, en dépit du fait que, d'après la prescription expresse de la loi, la commune était obligée de créer de pareilles écoles, et qu'aussi les tribunaux autrichiens ne voulaient pas, à cet égard, presser sur l'administration italienne, de cette manière 60.000 Slovènes de Trieste étaient forcés d'entretenir leurs écoles avec des moyens privés. Il est caractéristique que nous autres Slaves du Littoral ne sommes pas parvenus plus tôt qu'en 1913 à obtenir le premier lycée à Gorice.

Mais il faut d'autant plus admirer la nation qui savait, malgré tous les obstacles, conserver sa nationalité et acquérir une culture considérable d'une façon à dépasser à plusieurs égards ses compatriotes disposant de tous les moyens possibles.

LA CONDUITE DES ITALIENS DANS LE TERRITOIRE OCCUPÉ.

Pour cette raison, le gouvernement italien, lorsque ses troupes envahissaient nos pays, se trouvait en face d'une tâche difficile — d'effacer le vrai caractère yougoslave des provinces et de prouver qu'il était question d'un terroir italien.

En voilà une rude et dure épreuve que les Italiens ne tardèrent pas à assumer de leur mieux sans reculer devant des actes les plus féroces, ce qu'ils ne se faisaient jamais faute de reprocher aux Allemands!

Les drapeaux slovènes et yougoslaves qui étaient plantés pour célébrer la création de l'État yougoslave, les soldats italiens les jetaient bas pour les fouler aux pieds dans la boue. Ils défendaient à la population de porter des cocardes yougoslaves, et quiconque enfreindrait cette injonction serait traduit devant la cour martiale!

Toutes les enseignes slovènes furent enlevées presque partout mais c'est à Gorice que les inscriptions furent détachées avec le plus d'énergie. A une protestation là-contre, le général italien avoua que ce n'était pas correct, en promettant qu'après la conclusion de la paix les dommages et intérêts seraient remboursés aux propriétaires. Ce nonobstant, on continuait d'emporter et de détruire les écriteaux slovènes.

A Gorice, les Italiens commettent des violations les plus farouches ce qui s'explique par la circonstance que, dans cette ville, il y avait relativement le plus de Slovènes. Pour cela ils s'attachent à amoindrir artificiellement le nombre des habitants slovènes de cette ville.

Ils atteignirent ce but en expulsant de la cité tous ceux qui n'avaient pas là leur domicile légal, c'est-à dire qui n'étaient point admis dans l'association de la commune. Très nombreux sont les Slovènes que l'administration italienne de la ville ne voulut pas recevoir dans l'association communale, bien que conformément à la loi elle ait le devoir d'inscrire dans la liste des citoyens quiconque y a passé au moins 10 ans. Il y a des centaines de nos gens qui demeurent à Gorice depuis 20 ou 30 ans, sans avoir pourtant le droit de domicile dans la ville. Beaucoup d'entre eux étaient amenés à plaider contre l'administration municipale afin d'obtenir cet enregistrement — où ils ne réussirent qu'au bout de bien des années et avec d'énormes dépenses. L'écrivain lui même qui était avocat et vivait depuis 14 ans à Gorice n'y a pas encore non plus le droit de domicile.

Mais toujours il y avait trop de Slovènes à Gorice. Aussi — sous prétexte qu'il s'agissait des gens en état de porter les armes — finirent-ils par emmener tous nos intellectuels, parmi eux le plénipotentiaire du gouvernement yougoslave M. Dr. Podgornik, pour les enfermer à Kormin (Cormons) comme des prisonniers de guerre, dans des baraquements, où ils couchent sur de la paille pourrie et puante!

On a fermé toutes les écoles slovènes dans les contrées occupées. Dans maint endroit, on exerce une pression sur les maîtres pour qu'ils commencent les leçons italiennes. Dans des localités exclusivement slovènes,

ainsi p. e. à Ajdovščina, où il n'y a pas un Italien, ils annoncent qu'on va inaugurer l'enseignement italien.

Les maires slovènes reçoivent des ordres de se servir dans leurs bureaux de la langue italienne. Toutes les affiches et arrêtés ne sont conçus qu'en italien, souvent des publications de la plus grande portée (p. e. la notification de la justice sommaire) et cèla vis-à-vis d'une population qui le plus souvent ne comprend que le yougoslave!

Toutes les autorités, principalement celles qui ont été instituées par le gouvernement yougoslave et celles qui lui étaient échues furent abolies. On a même introduit les codes civil et pénal italiens!

Enfin, ils firent savoir: Nous grand officier comte Carlo Petito di Roreto, gouverneur de Venise Julienne, décrétons: quiconque essaierait, avec n'importe quels moyens, de créer des doutes et des critiques en face des intérêts unis à la situation militaire et politique de la Venise Julienne, définie par l'occupation du gouvernement royal, sera puni avec une détention de 5 à 8 années ou avec une amende jusqu'à 5000 lires!

Cette ordonnance, qui rappelle les articles du code pénal autrichien en vertu desquels on pouvait condamner à la potence quiconque était soupçonné de ne pas être un patriote absolu, est un document authentique de la violence italienne, un vrai monstre des tendances impérialistes, c'est une preuve que l'Italie elle même a besoin d'une renaissance dans le sens démocratique et de liberté. En base de cet ordre, les Italiens sont de force à sévèrement défendre même de parler slovène!

Et pour faire désespérer nos gens, ils leur ont interrompu toute communication possible avec le reste du monde. Ils n'admettent dans le pays envahi ni journaux slovènes ni lettres ni livres. La nation doit être réduite par la famine intellectuelle pour se prêter plus volontiers aux aspirations impérialistes de l'Italie.

Et finalement, ils appellent les soldats de naguère à Gradiška, tâchant de leur donner occasion de se déclarer pour l'union à l'Italie, souvent sous menace de les interner dans le cas opposé.

On pourrait citer encore nombre d'exemples, mais on croit que ces contraventions au droit des gens et ces violences suffisent!

LA VOLONTÉ DU PEUPLE.

Les Italiens espèrent réussir là à exercer une influence sur la nation pour qu'elle se déclare, dans le cas d'un plébiscite, pour l'annexion à l'Italie. Là-dessus il n'y a qu'une seule réponse, claire et précise: Jamais de la vie vous n'aurez l'adhésion de notre peuple pour vous!

Comme preuve voici un seul cas: déjà pendant l'occupation le plébiscite de notre peuple de la province de Gorice a eu lieu. Toutes les communes slovènes ont recueilli des signatures de tous les gens en signe de protestation contre l'occupation par l'Italie en exigeant l'unification avec la Yougoslavie. Cela devait se passer clandestinement, néanmoins tout ce qui se trouvait chez soi, dans ce pays malheureux, détruit et dépeuplé par la guerre, s'est rassemblé. Les matériaux seront proposés au congrès de la paix.

Les espoirs des Italiens sont vains. Mais dans le cas invraisemblable où les principes de M. Wilson ne vaincraient pas, tout le monde doit être persuadé que ce territoire-là formera une nouvelle Alsace-Lorraine où poussera le pire irrédentisme.

Nous voudrions vivre en concorde et amitié avec le peuple italien, mais il nous est impossible de lui livrer en proie un demi-million de frères et tant de terre slovène. L'Italie peut être convaincue que, par l'annexion de ces provinces, elle ne deviendra pas plus forte, au contraire qu'elle s'affaiblira notablement puisqu'une nation ayant conscience d'elle même ne saurait être extirpée.